

Le Vélib' : Paris sans ma voiture !



Le vélo est de plus en plus populaire en Europe ces dernières années, au point qu'on vend maintenant plus de vélos que de voitures. Ainsi, on compte de plus en plus de cyclistes sur les routes qui roulent plus souvent qu'autrefois et font des trajets toujours plus longs. Comme la voiture perd du terrain sur la bicyclette, les villes doivent s'adapter aux nouvelles exigences de leurs concitoyens. Ainsi, les municipalités aménagent des pistes cyclables et des espaces réservés à la petite reine. Si les villes hollandaises sont exemplaires en la matière, la France n'est pas en reste. La ville de Paris a su s'adapter et de nouveaux projets sont mis en œuvre pour rendre Paris aux piétons et aux cyclistes en proposant des alternatives à la voiture : piétonnisation des voies sur berge, Paris plage ou bien Vélib', il y a une vraie volonté de lutte contre le *tout-voiture* à Paris !

Le Vélib', qu'est-ce que c'est exactement ?

Le Vélib' existe depuis 2007. C'est un système libre-service de location de vélo. Vélib' est un mot valise, contraction de *vélo* et *liberté*. Il a été mis en place par la Mairie de Paris pour inciter les Parisiens à laisser leurs voitures au garage et à se déplacer plus souvent à vélo.

La première demi-heure d'utilisation est gratuite. Plusieurs formules sont proposées : On peut utiliser le Vélib' occasionnellement (juste pour une journée ou une semaine) ou bien opter pour un abonnement à l'année. Le service est disponible sept jours sur sept, vingt quatre heures sur vingt quatre.

Comment utiliser un Vélib' ?

Pour louer un Vélib', il faut d'abord s'identifier sur une borne Vélib' et choisir une des propositions qui s'affichent à l'écran. Il est possible de retirer un vélo directement sur le point d'attache si on possède une carte annuelle Vélib' ou un passe NAVIGO, ceci permettant de gagner beaucoup de temps. Pour rendre le vélo, il faut le déposer à une station Vélib' disposant d'un point d'attache. Il y a une station Vélib' tous les 300 mètres environ. Un signal sonore ainsi qu'un signal lumineux vous confirmeront que votre vélib' a bien été restitué.

Après son lancement, le Vélib' a été critiqué pour le manque d'entretien, l'absence de place dans les stations ou encore parce que les gens le trouvaient trop lourd. Mais les défauts ont peu à peu été améliorés, Paris a été reliée aux communes alentour et tout le monde aujourd'hui plébiscite ce moyen de transport, surtout les jours de grève. Le concept Vélib' financé par la publicité des Abribus a d'ailleurs beaucoup intéressé d'autres grandes villes françaises et européennes qui proposent aujourd'hui des services similaires.

QUESTIONS :

1. Quels sont les changements observés en ville en matière de transport ?
2. Quels sont les mots synonymes de vélo dans ce texte ?
3. Quelles sont les formules de paiement proposées ?
4. Que doit posséder un utilisateur de Vélib' pour gagner du temps ?

Activité : Vous êtes un journaliste étranger, vous voulez écrire un article sur le Vélib'. Posez des questions sur le Vélib' à un employé de la Mairie de Paris. Imaginez le dialogue.

VRAI - FAUX :

1. Il y a encore trop de voitures à Paris.
2. Le Vélib' est gratuit.
3. Il y a beaucoup de stations Vélib'.
4. Aujourd'hui, tout le monde est contre le Vélib' les jours de grève.